



Office municipal
d'habitation de Laval

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL

3320, rue Des Châteaux, Laval (Québec) H7V 0B8

Tel. :(450) 688-0184 Fax. :(450) 688-9023

Courriel: info@omhlaval.ca

Site Web : www.omhlaval.ca

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations qui suivent afin de préparer votre demande d'inscription à l'OMH de Laval.

Vous êtes ADMISSIBLE si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le demandeur (personne seule ou chef du ménage) a au moins 18 ans ou est un mineur émancipé;
- Le demandeur est citoyen canadien ou résident permanent et est résident du Québec;
- Le demandeur a résidé à Laval ou dans la Communauté Métropolitaine de Montréal pendant 12 mois au cours des 24 mois qui précèdent la demande (sauf pour la personne victime de violence conjugale ou la personne handicapée en raison d'une incapacité motrice);
- Le demandeur peut assurer, de façon autonome ou avec l'aide d'un soutien extérieur ou d'un proche aidant, la satisfaction de ses besoins essentiels, en particulier ceux reliés aux soins personnels et aux tâches ménagères usuelles;
- La valeur des biens (placements, REER, CELI, immeubles ou autres) que possède le ménage est inférieure à 60,000 \$;
- Les revenus bruts, pour l'année précédente, des membres du ménage étaient égaux ou inférieurs à :

1 personne ou couple	:	44,000 \$
2 ou 3 personnes (non-couple)	:	47,000 \$
4 ou 5 personnes	:	65,500 \$
6 ou 7 personnes	:	82,000 \$
8 ou 9 personnes	:	89,000 \$

Est NON-ADMISSIBLE :

- Un étudiant à temps plein qui n'a aucun enfant à charge;
- Un ancien locataire de HLM dont le bail a été résilié pour cause de déguerpissement, de non-paiement d'une dette au locateur ou à la suite d'un jugement du Tribunal administratif du logement et ce, pendant les trois années qui suivent son départ d'un HLM ou jusqu'à ce que la dette soit éteinte.

Pour que votre demande soit jugée complète, les formulaires doivent être remplis, signés et accompagnés des photocopies des documents requis. Assurez-vous d'avoir **tous les documents pour tous les membres de votre ménage**. Dans le cas contraire, nous ne pourrions malheureusement pas traiter votre demande. **Aucune photocopie ne sera faite à nos bureaux.**

Une fois votre demande complétée, faites-nous parvenir le tout par la poste ou en personne au : 3320 rue des Châteaux, Laval H7V 0B8. Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 (mardi 11h00) et de 13h15 à 16h30. Pour la période comprise entre la Fête nationale et la fête du Travail, le bureau de l'Office ferme à 12h00 le vendredi.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous aider.

Vous trouverez au verso, la liste des documents requis pour faire votre demande

Veillez fournir une photocopie des documents requis selon votre situation.

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE À NOS BUREAUX.

**Afin d'améliorer et d'accélérer le service,
nous vous remercions de préparer vos documents
en ordre selon la liste ci-dessous.**

FORMULAIRE COMPLÉTÉ ET SIGNÉ (obligatoire)

IDENTITÉ de TOUS les membres de la famille

- Certificat de naissance (si né au Canada);
- Certificat de citoyenneté ou de résidence permanente ou passeport canadien valide.
- Carte d'assurance maladie;

RÉSIDENCE

- Preuve d'adresse actuelle (bail, avis de renouvellement, facture, etc.);
- Preuve de résidence datée de **douze (12) mois** antérieurs à la date de la demande.

REVENUS (tous les membres de la famille de 18 ans et plus)

- Avis de cotisation pour l'année 2025 de **Revenu Québec** ainsi que les relevés fiscaux (Ex : T4, T4A, Relevé 1, etc.)
Formulaire TP-80 pour revenus d'entreprise pour travailleur autonome (s'il y a lieu)
- Pension alimentaire reçue;
Si pas de jugement, remettre une lettre assermentée spécifiant le montant de la pension reçue.

BIENS

- Relevés bancaires des **deux (2) derniers mois** à la date de la demande.
Vous devez fournir les relevés bancaires de **l'ensemble de vos comptes**.
Cette exigence s'applique également aux enfants âgés de **18 ans et plus qui ne sont pas inscrits aux études à temps plein**.
- Document(s) attestant le montant du capital que vous possédez, s'il y a lieu (REER, CELI, obligations d'épargne, certificats de dépôts, etc.);
- Si vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un terrain :
relevé hypothécaire récent, compte de taxes municipales.

AUTRES (S'il y a lieu)

- Attestation de fréquentation scolaire pour les enfants de **18 ans et plus** qui étudient à **temps plein** (le document fourni doit indiquer le nombre d'heures de cours/semaine);
- Jugement pour la garde des enfants;
Si pas de jugement, remettre une lettre assermentée en expliquant le temps de garde.

NOTE: d'autres documents pourraient être demandés au traitement de la demande.